

letr@it d'union

Juin
2019
n°51

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



Réunion de travail pour les CME , voir en dernière page

**Le Conseil Municipal du
22 mai 2019**

Pages 3 à 6

La Fête de la Musique

Page 8

Les Associations

Pages 9 à 12

MAIRIE DE LA BERNARDIÈRE
20 rue de la poste - 85610 La Bernardière
Tel 02 51 42 15 91 - Fax 02 51 43 64 31
www.labernardiere.fr

 [facebook.com/Mairie La Bernardière](https://www.facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)

la Bernardière

le sommaire

L'Éditorial : page 2

**Le Conseil Municipal du
22 mai 2019 : pages 3 à 6**

Le CME : page 7

La Fête de la Musique : page 8

**Les Associations : pages 9 à
12**

**Les Copains d'Lilou : pages 12
et 13**

La Médiathèque : page 14

Informations : page 15

**Etat civil et Environnement :
page 15**

**Et n'oubliez pas : venez
nombreux, entre amis ou en
famille célébrer la Fête de
la Musique le
mardi 18 juin à
partir de 19h à
la Doline !**

Au programme :

- Hip-hop
- Variété française
- Guitare et chants
- Et le final avec le groupe vendéen:
« **Orchestre Citadelle** »

Découvrez l'affiche en page 8



Chers amis,

Comme vous avez pu le lire dans le bulletin communal du mois d'avril n°49, la municipalité a pris un arrêté en mars dernier limitant la circulation dans la rue des jardins aux seuls riverains.

En effet cette voie communale étroite est très souvent utilisée, parfois à vive allure, par les automobilistes en lieu et place de la route départementale rue de St Hilaire, mettant en danger les piétons et riverains comme malheureusement cela a pu être vérifié par un accident corporel récemment survenu sur un enfant.

Après quelques semaines, malgré une diminution du trafic, nous constatons un non-respect des règles de conduite.

C'est la raison pour laquelle j'ai pris un nouvel arrêté par une fermeture partielle du bout de cette rue côté rue Domingier de Meyrac sauf pour les piétons et cyclistes. Cette mesure est aussi destinée à redonner à cette rue historique de notre centre bourg son caractère paisible et de liaison douce pour les habitants entre les quartiers notamment en direction de nos commerces.

Dans le cadre des améliorations attendues pour le bien-vivre dans notre commune, il est un domaine où nous sommes désormais tous très sensibles : le réseau de téléphonie mobile et nos connexions au réseau Internet.

J'ai le plaisir de vous annoncer que des évolutions importantes sont actuellement engagées.

Pour ce qui concerne la téléphonie mobile 4G, l'opérateur Orange vient de déposer en mairie une déclaration préalable de travaux pour l'implantation d'un mât support d'antennes. Ce dernier sera positionné sur un terrain privé le long de la voie ferrée en direction de La Haie, implantation choisie par Orange comme épicerie d'une zone blanche. Haut d'une trentaine de mètres, il devrait permettre une amélioration notable de la réception de nos portables. Les travaux doivent débuter en septembre 2019 pour une mise en exploitation au printemps 2020.

Concernant le réseau Internet, en attendant l'arrivée de la fibre optique à l'ensemble des habitants, Vendée Numérique, acteur majeur pour l'accès au Très Haut Débit des vendéens, a pris la décision d'implanter des antennes spécifiques au sommet de notre futur château d'eau.

La technologie choisie est le Très Haut Débit Radio qui permettra aux opérateurs qui en seront les exploitants d'envoyer un signal qui garantira un débit très proche de celui de la future fibre. La connexion à cette nouvelle technologie obligera toutefois à s'équiper d'un matériel dédié (BOX et antenne) et à contracter un nouvel abonnement auprès de l'opérateur de son choix. Des aides à l'installation sont prévues.

Nous communiquerons régulièrement sur l'avancée de ces deux chantiers, afin que chacun puisse se positionner (quelques informations utiles en page 15).

Bien à vous

Claude Durand

Administration générale

Jury d'assises : tirage au sort de la liste préparatoire des jurés pour 2020

Le Code de Procédure Pénale prévoit les dispositions relatives à la désignation des jurés d'Assises.

Afin de constituer la liste préparatoire, il revient à la commune de La Bernardière de procéder à la désignation de trois personnes, parmi lesquelles le Tribunal de Grande Instance en désignera ensuite une qui figurera sur la liste des jurés potentiels pour l'année 2020. Pourront seuls remplir les fonctions de jurés, les citoyens âgés de plus de 23 ans.

La désignation doit intervenir publiquement par tirage au sort à partir de la liste électorale.

Trois personnes habitant la commune et inscrites sur la liste électorale ont été retenues. Elles seront contactées directement.

Médiathèque « la caserne aux livres » : convention d'objectifs avec le Département de la Vendée

La Direction des Bibliothèques de Vendée a fait parvenir en mairie un projet de nouvelle convention tripartite (Commune / Communauté de Communes / Département) pour permettre à la médiathèque de la Bernardière de continuer à bénéficier des services de la Bibliothèque Départementale de Vendée, l'ancienne convention étant aujourd'hui caduque.

Cette convention détermine le rôle des parties et reprend les droits et obligations de chacun à savoir, notamment :

Pour la Commune : le local, le mobilier (minima exigé), les horaires d'ouverture et d'accueil du public, le budget à allouer au renouvellement des collections, le « personnel » de gestion...

Pour la Communauté de Communes : la fourniture de matériel informatique et d'application dédiée, la fourniture d'un accès internet, wifi

Pour le Département : le conseil (projet d'aménagement, agencement, outils statistiques, constitution d'un fond équilibré ...), le prêt de documents tous supports confondus, la formation, l'animation

Finances

Fourniture et livraison en liaison froide de repas au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs : attribution du marché

Le marché actuel arrive à son terme à la prochaine rentrée scolaire. Une consultation en procédure adaptée a été lancée pour assurer la fourniture et la livraison en liaison froide de repas pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs.

Le marché est attribué à ARIDEV pour une durée de 12 mois à compter de la rentrée scolaire 2019, renouvelable 3 fois tacitement pour une période de 12 mois. La durée maximale est de 48 mois.

Tarifs Bamboud'Chou 2019-2020

Pour l'année scolaire 2019-2020, la Commission Enfance a proposé de maintenir les tarifs tels que votés en 2019.

4 jours/semaine	3.75 €
3 jours/semaine	3.85 €
2 jours/semaine	4.05 €
1 jour/semaine	4.30 €
Occasionnels	4.70 €
Frais fixes	2.20 €

La Commission Enfance propose les tarifs suivants pour les adultes, les pique-niques et les menus spécifiques :

Enfant	
Pique-Nique 1	Tarif 4-3-2-1-Occ/semaine
Pique-Nique 2	Tarif 4-3-2-1-Occ/semaine
Menu sans porc	Tarif 4-3-2-1-Occ/semaine
Menu sans protéine animale	Tarif 4-3-2-1-Occ/semaine
Menu anti allergène si PAI annuel	Tarif 4-3-2-1-Occ/semaine + 2€
Adulte	
Repas adulte	4.50 €
Pique-Nique 1	4.50 €
Pique-Nique 2	4.50 €
Menu sans porc	4.50 €
Menu sans protéine animale	4.50 €
Menu anti allergène si PAI annuel	6.50 €

Tarif 2019-2020 Soirée Disco

Une soirée réservée exclusivement aux enfants scolarisés du CE2 au CM2 sera organisée cet été par les animatrices de l'accueil de loisirs « Les Copains d'Lilou ».

La soirée disco aura lieu le jeudi 04 juillet de 19h à 23h à la Doline.

La commission enfance dans sa session du 14 mai propose de soumettre au vote de l'Assemblée un tarif de **10 € par enfant** pour cette soirée. Le Conseil municipal se prononce favorablement.

Tarifs 2019-2020 Copains d’Lilou

Pour rappel, dans le cadre de notre convention signée en partenariat avec la CAF, cette dernière impose les tarifs du centre de loisirs pour les trois premières tranches de quotients.

Accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires)

	QF					
	0-500	501-700	701-900	901-1200	1201-1500	> 1500
Tarif à la journée 9h-17h (repas inclus)	7.36 €	9.60 €	11.68 €	15.33 €	17.89 €	21.52 €
Tarif à la semaine 9h-17h (repas inclus)	36 €	46 €	56 €	73 €	85 €	102 €
½ journée sans repas (à l'heure)	0.92 €	1.20 €	1.46 €	1.92 €	2.24 €	2.69 €
½ journée avec repas ou pique-nique	Ajouter 3.80 € au tarif de la demi-journée sans repas					
Activités ou sorties	Une participation supplémentaire peut être demandée					
Le péricentre (à l'heure)	0.92 €	1.20 €	1.46 €	1.92 €	2.24 €	2.69 €
Goûter/Petit déjeuner	0.70 €					

Accueil périscolaire

Famille affiliée au régime général de la sécurité sociale ou MSA et attestant d'un quotient familial inférieur à 700 €	2.55 €/h
Famille affiliée au régime général de la sécurité sociale ou MSA et attestant d'un quotient familial supérieur à 701 €	2.59 €/h
Famille non affiliée au régime général ni à la MSA ou hors commune	3.01 €/h
Goûter	0.70 €
Petit déjeuner	0.70 €

Facturation : aux ¼ heures, tout quart-heure commencé est dû

Sur un mois complet, un minimum de 3 heures de présence par enfant est obligatoire. En dehors de ce cadre, nous serions dans l'obligation de facturer 3 heures.

Le Conseil Municipal approuve la grille tarifaire des Copains d’Lilou pour l’année 2019-2020 telle qu’elle est détaillée ci-dessus, et ce à compter des vacances d’été 2019.

Finances

Approbation du règlement Bamboud'Chou

Le Conseil Municipal approuve le projet de règlement intérieur proposé pour le restaurant scolaire « Bamboud'Chou » pour l'année 2019-2020.

Dès finalisation du document, ce dernier sera disponible en téléchargement sur le site de la commune dans l'espace Enfance et Jeunesse.

Approbation du règlement des Copains d'Lilou

Le Conseil Municipal approuve le projet de règlement intérieur proposé pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs « les Copains d'Lilou » pour l'année 2019-2020.

Dès finalisation du document, ce dernier sera disponible en téléchargement sur le site de la commune dans l'espace Enfance et Jeunesse.

Intercommunalité

Recomposition de l'organe délibérant du conseil communautaire en vue des élections de mars 2020

En vue des prochaines élections municipales, il doit être procédé à une nouvelle composition de l'organe délibérant de tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, l'année précédant chaque renouvellement général des conseils municipaux ; ceci afin de tenir compte des changements intervenus dans les équilibres démographiques entre les communes, sur la durée du mandat écoulé.

La loi prévoit que le nombre de sièges et leur répartition peuvent être fixés selon deux modalités distinctes, soit par application des dispositions de droit commun à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, soit par un accord local de répartition des sièges, à la condition de délibérer à la majorité qualifiée (50% des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population de l'EPCI).

Au sein du territoire Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, il est proposé de conserver l'actuelle répartition des sièges du conseil communautaire. Pour acter cette orientation, un vote dans chacun des conseils municipaux doit intervenir avant le 31 août 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la conclusion d'un accord local concernant la composition du conseil communautaire à l'issue des élections de mars 2020 qui reprend la même répartition de sièges que celle existante.

En conclusion, il est proposé de conserver les deux sièges attribués à la commune de La Bernardière.

PIQUE-nique

GEANT



LA BERNARDIERE



le dimanche 23 juin à midi

à la Doline



VE NEZ NOMBREUX

espace extérieur

Venez avec votre bonne humeur, vos tables, chaises, pique-nique et jeux.



en famille ou entre amis



CME

Fête de la **MUSIQUE**
la **BERNARDIERE**

A la Doline
à partir de 19h00

Au programme:

Hip Hop
Variété française
avec Sophie
Guitare/chant
Orchestre
Citadelle

Restauration
et Bar
sur place

Entrée gratuite

RENDEZ-VOUS

MARDI 18 JUIN 2019

les associations

TTCB



Montée historique pour le club

Après sa victoire face à Pouzauges, le club de tennis de table monte en pré-régionale.

C'est la première fois que le club atteint un tel niveau depuis sa création il y a 22 ans.

L'équipe a obtenu 2 accessions en 1 an soit une montée de D2 en D1 à la mi saison et de D1 en pré-régionale (plus haut niveau départemental) en fin de saison.

Le club compte 42 adhérents dont la moitié de moins de 18 ans. De plus le club a battu son record d'inscription pour le tournoi Gentleman du 4 mai avec 48 équipes. Les autres équipes du club se maintiennent dans leur division (une en D3 et deux en D4).

Le club comptait aussi cette année 4 équipes en championnat jeune.

L'Assemblée générale aura lieu le 14 juin à partir de 20 h précédée d'une séance d'inscription pour la saison prochaine de 18h à 20h à la salle des Sports.

Contact : Cédric Jamet 0618917998



victoire 13/7 contre Pouzauges lors du dernier match



les jeunes récompensés lors du tournoi de fin de saison



les lauréats du tournoi gentleman



vous présentent

Samedi 29 Juin

RALLYE VÉLO



17 h - Etape finale

Gratuite et Ouverte à tous !
Venez découvrir les Shows
de Trial proposés par :



SALLE DE LA DOLINE

LA BERNARDIÈRE

BAR ET SNACK

Comment y participer :

Formez une EQUIPE
de 3 à 7 personnes

RDV à 8 heures
derrière l'église

Petit-déjeuner OFFERT

7 € par personne
- de 6 ans GRATUIT

N'oubliez pas votre
Pique-Nique

Départ à 9 heures
ROULEZ !!!

les associations

Les Rendez-Vous Bernardins

Pour terminer la saison sportive, une **ZUMBA géante** est organisée à la salle de sports de la Bernardière le **5 juillet 2019 de 19h à 20h30**, animée par Etienne.

Femmes, hommes et ados, venez partager un moment de convivialité entre amis ou en famille ! Vous pouvez réserver votre place par mail à fitnessbernardin@gmail.com

Les fonds collectés seront reversés à une association caritative : CAP pour la VIE.

Pour se désaltérer des boissons vitaminées seront proposées au bar !

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles pour les cours de 2019/2020, nous conservons les mêmes horaires : Fitness le lundi de 20h à 21h et Zumba le samedi de 9h30 à 10h30.

A vos baskets !



Vendredi 5 juillet
De 19h à 20h30

LA BERNARDIERE
Salle des sports



Entrée : 4€
Buvette sur place
Bénéfices reversés à l'association CAP pour la vie

Renseignements et préinscription par mail :
fitnessbernardin@gmail.com

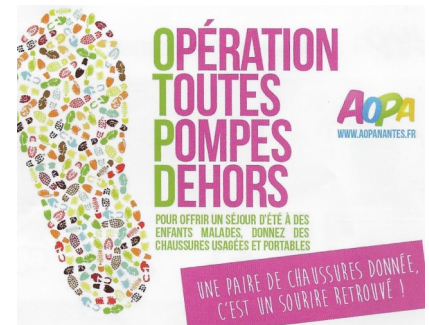


les associations

AOPA : record battu pour l'opération Toutes pompes dehors

L'opération Toutes pompes dehors, menée du 11 au 23 mars, a battu son record. « A partir de 1100 points de collecte répartis dans le Grand Ouest, nous avons ramassé 82 t de chaussures usagées, soit 5 t de plus qu'en 2018 » se réjouissent les bénévoles d'Onco plein air.

Revendues à l'association Le Relais, qui va les recycler, les pompes ont rapporté 36000 € à Onco plein air. L'association se mobilise pour améliorer la qualité de vie des enfants et ados atteints d'un cancer et soignés au CHU de Nantes et Angers : « **nous allons pouvoir financer une semaine de vacances en montagne pour une trentaine d'enfants malades** ».



les Copains d'Lilou

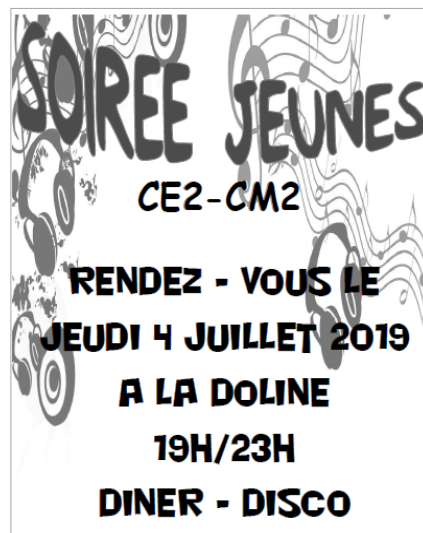
Important :

Pour les dossiers d'inscriptions au service à l'enfance pour l'année 2019-2020, des permanences se tiendront au centre de loisirs aux dates suivantes :

- Vendredi 14 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi 15 juin de 9h à 12h
- Lundi 17 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h

A noter : le Centre de loisirs sera fermé cet été 2019 du 29 juillet au 16 août inclus.

La Commission Enfance vous propose :



les Copains d'Lilou

PREPARONS L'ETE

Vendredi 5 juillet : Jeux, bricolage



AU FIL DE L'EAU

Lundi 8 juillet :

A la journée

Décorons le centre aux couleurs
« du fil de l'eau »

(1) Mardi 9 juillet :

Sortie à la Plage St Jean de Monts

Au programme :

(prévoir pique nique)

**Jeux sur la plage, parcours
d'orientation par tranches d'âges.**

Mercredi 10 juillet :

Matin : Fabrique un mobile de coquillages

Après midi :

Balle éponge et croque la pomme (jeux)

Jeudi 11 juillet :

Matin : Bouteilles à la mer

Après midi :

La rivière et attention au ballon (jeux)

Vendredi 12 juillet :

Matin : Confectionne un petit bateau

Après midi : Tarte aux fraises



« LES PTITS BRICOLEURS »

Lundi 15 juillet :

A la journée

Transforme ton centre en atelier
(déco du centre)

Mardi 16 juillet :

Matin : Fabrique une horloge

Après midi : Jeu de pétanque

Mercredi 17 juillet :

Matin : Fabrique ta page de foot en bois

Après midi : Foot et Ping Pong (jeux)

Jeudi 18 juillet :

Matin :

Confectionne ta piste de voitures de course

Après midi : Courses de brouettes (jeux)

Vendredi 19 juillet :

Matin : Décore et invente tes sièges en pneus

Après midi : Salade de fruits + smoothies

Sciences



Lundi 22 juillet :

A la journée

Transformons la Maison des Assos en
« LABO »

Mardi 23 juillet :

Matin :

Confectionne tes lunettes de petits savants

Après midi :

Expérience « Volcan en éruption »

Mercredi 24 juillet :

Matin :

Fabrique des thermomètres pour le centre

Après midi : Parachute (jeux, à la Doline)

DU 05 JUILLET
AU 26 JUILLET 2019

Jeudi 25 juillet :

Matin : « La course à l'envers »

« Frisbee en cordes » (jeux)

Après midi :

Confectionne et joue à l'Aéroglesseur

Vendredi 26 juillet :

Matin : « Où est le savant fou ? » (grand jeu)

Après midi : Ile flottante

MEDIATHEQUE

la Caserne aux livres

La caverne aux histoires

Lectures pour les enfants à partir de 4 ans

Tu as faim d'aventures, tu aimes rêver,
écouter des histoires ?

Rejoins *La caverne aux histoires* !
Un moment convivial de lectures
à partager sans modération.

**Mercredi
10 juillet
à 15h**



que
la Bernardière

Plus d'infos

18 rue de la poste - 02 51 42 99 33
mediatheque@labernardiere.fr
www.labernardiere.fr
↳ Rubrique Médiathèque « La caserne aux livres »

informations

Quelques informations utiles pour mieux connaître le Très Haut Débit Radio (THD Radio) :

Notre commune de La Bernardière est bientôt éligible au THD Radio !

Une nouvelle solution pour tous les particuliers et entreprises ne disposant pas d'un accès internet performant

En attendant le déploiement du réseau de fibre optique sur l'ensemble de la Vendée d'ici 2025, Vendée Numérique met en œuvre un réseau Très Haut Débit Radio (THD Radio) de nouvelle génération. Ce nouveau réseau, complétera le mix technologique existant (ADSL - 4G fixe - satellite) par une solution fiable d'accès à internet pour tous les habitants ne disposant pas d'une connexion aujourd'hui performante.

C'est quoi le THD Radio ?

La technologie THD Radio fonctionne comme un réseau 4G mais, à la différence d'un réseau mobile, permet des usages d'internet fixes uniquement à son domicile. Concrètement, cela signifie que ce nouveau réseau permet de proposer des débits jusqu'à 30 Mb/s, avec des services de téléphonie, de TV et d'internet (incluant une consommation non limitée de données, aussi bien en envoi qu'en réception), comme avec une box classique ADSL (offre triple play : 3 services pour un seul abonnement).

Qui peut bénéficier de cette nouvelle technologie ?

Tous les particuliers, entreprises ou services publics peuvent en bénéficier, sur le périmètre d'intervention de Vendée Numérique. Pour vérifier son éligibilité à partir de son adresse, Vendée Numérique propose une carte interactive sur le site www.vendeenumerique.fr (éligibilité à confirmer par l'opérateur).

ASSOCIATION
TERRES DE MONTAIGU



Collecte de sang

Jeudi 20 juin 2019 de 15h30 à 19h30

à **Boufféré**

Mercredi 10 juillet 2019 de 15h30 à 19h30

à **La Guyonnière**

l'état civil

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :

Henri BARRE, 257 Loulerie, le 13 Mai 2019

l'environnement

Collecte des déchets :

- ➡ 12 juin
- ➡ 26 juin

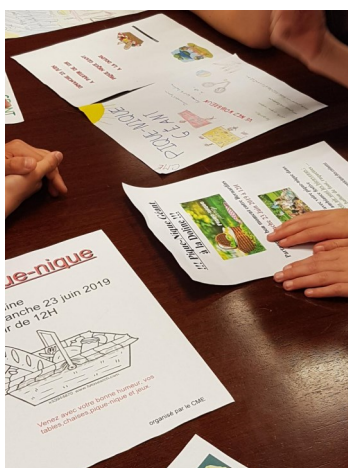
Conseil Municipal des Enfants

Les conseillers municipaux enfants se sont réunis le 23 mai pour leur avant-dernier conseil municipal. L'objectif de cette rencontre était l'élaboration d'une affiche pour annoncer le Pique-Nique géant qu'ils organisent le dimanche 23 juin 2019 à la Doline.

Le résultat est une affiche commune qui reprend les éléments que chaque enfant avait pu imaginer.

Un travail de qualité pour une manifestation très attendue par tous.

Découvrez l'affiche en page 7.



letr@it
d'union

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE

la Bernardière



QR Code : pour un accès rapide au site internet de La Bernardière

MAIRIE DE LA BERNARDIERE

20, rue de la Poste

85610 LA BERNARDIERE

tel : 02 51 42 15 91

E-mail : contact@labernardiere.fr

www.labernardiere.fr

 [facebook.com/Mairie La Bernardière](https://www.facebook.com/Mairie-La-Bernardiere)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 9h/12h30

Le samedi : 9h/12h

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi : 8h30/12h30-13h30/16h45

Le samedi : 9h/12h